

Compte rendu du conseil d'école du 18 novembre 2019

Etaient présents :

Pour la mairie : Mr DARDONVILLE, Mr LEGUET, Mme POUSSE, Mr MERY, Mme GAUCHER

Les représentants des parents d'élèves : Mme VERVIALLE, Mme PERRICHON, Mme PLISSON, Mme PAJOT, Mme ANDRUSEVIZ, Mme VARDELLE, Mme RUFFIER

Mme VANHOUTTE : DDEN

Les enseignants : Mme ZAMORA, Mme BLONDEAU, Mr MARTIN, Mr CHAMPALAUNE, Mme AUCOUTURIER, Mme DEMONT

1 Présentation des classes et effectifs

- **Classe PS-MS** (15+8) de Mme Aucouturier (Lundi - Jeudi) et de Mme Demont (Mardi - Vendredi): 23 élèves. ATSEM (temps plein):Mme De Azevedo Fatima.
- **Classe GS-CP** (14+13) de Mr Champalaune : 27 élèves. ATSEM (mi-temps que le matin): Mme Marinho Jessica.
- **Classe de CE1-CE2** (17+5) de Mme Zamora et Mme Muñoz (décharge de direction le vendredi – remplacée actuellement par Mr Agius) : 22 élèves.
- **Classe de CE2-CM1**(8+11) de Mr Martin et Mme Muñoz (le jeudi- remplacée actuellement par Mme Bellanger): 19 élèves.
- **Classe de CM1-CM2** (8+11)de Mme Blondeau : 19 élèves.

Pour un total de 110 élèves.

La classe de Mme Zamora a été déplacée dans la classe d'en face (non utilisée depuis la fermeture de classe en juillet 2018) , classe qui a été totalement repeinte ainsi que le couloir. Le TBI y a aussi été déplacé et pour une meilleure gestion de la chaleur, des robinets thermostatiques ont été installés.

Une régulation du chauffage dans les classes de CE2/CM1, CM1/CM2 et à la garderie au niveau de la pompe à chaleur est en cours.

Un réseau Wifi /internet, qui fonctionne bien, a été installé dans les classes de CE1/CE2, CE2/CM1, CM1/CM2.

Pour des questions de sécurité et sur demande de l'Inspection Académique, les roues de la cour des maternelles ont été enlevées.

2 Rappels des horaires d'école

Merci à chacun / chacune de veiller à être à l'heure pour permettre à son enfant de commencer sa journée dans de bonnes conditions.

Actuellement, nos horaires sont les suivants :

Ouverture du portail à 8h35 et à 13h20 pour tous.

Horaires maternelle : 8h35-11h40 et 13h30-16h25

Horaires élémentaire : 8h45-11h45 et 13h30-16h30

Mais à partir du 6 janvier 2020 cela va changer :

En effet lors d'une visite, notre Inspectrice a noté un décalage d'ouverture et de sortie des enfants (11h40 et 11h45, 16h25 et 16h30) et a soulevé un problème de responsabilité durant les 5 minutes d'écart de sortie entre les maternelles et les élémentaires.

Il nous est donc dorénavant demandé de respecter les horaires fixés par le règlement départemental et de ne plus tenir compte de « l'usage » qui, pour une question « pratique », laissait 5 minutes de décalage.

Ainsi à partir du 6 janvier 2020, les horaires sont identiques pour toute l'école à savoir 8h35 (début de la classe à 8h45)-11h45 et 13h20 (Début de la classe à 13h30)-16h30.

Pour la classe de GS/CP, **les enfants de GS et CP** sortiront devant la porte de la classe côté cour maternelle pour retrouver leurs parents. Ils ne seront plus présents au portail le soir. **Il faudra venir les chercher à l'intérieur de l'école.**

3 Plan Particulier de Mise en Sécurité (P.P.M.S.)

Mme Zamora a présenté le PPMS, il comporte deux volets :

- La partie pour les risques majeurs qui sont liés à la présence de cavités, de la voie ferrée et d'un gazoduc à proximité de Rebréchien.
- La partie en cas d'intrusion ou d'attentat (avec 2 réactions possibles : évacuation ou confinement)

Le PPMS comporte la liste des élèves, les plans d'école pour les évacuations, les lieux de confinement ... Il est envoyé à l'Inspection Académique, à la Préfecture et à la gendarmerie.

Chaque enseignant a dans sa classe le matériel nécessaire (trousse de secours, ...)

Cette année, les enfants effectueront 3 exercices en cas d'intrusion, de colis piégé et en cas de risque majeur. Ils auront également 2 exercices d'évacuation incendie.

Le premier exercice d'évacuation incendie a eu lieu avant les vacances (le vendredi 18 octobre 2019). Il s'est bien déroulé.

Le P.P.M.S. intrusion (évacuation le plus silencieusement possible) a eu lieu les jeudi 14 novembre (pour les PS/MS et les CE1-CE2) et vendredi 15 novembre 2019 (pour les GS/CP, les CE2/CM1 et les CM1/CM2). Les sorties se sont effectuées du côté de la porte de secours des poubelles (côté cour grande école) donnant sur la route de Neuville pour les GS/CP, du portail de secours pour les CE2/CM1, les CM1/CM2 et les CE1/CE2 (cette dernière classe a également testé la porte de secours des poubelles côté grande école donnant sur la route de Neuville).

Afin de simuler une intrusion, il y a eu des essais de cornes de brumes à piston lors de ces jours. Les essais ne sont pas concluants, on ne les entend pas notamment entre l'élémentaire et la maternelle. Une demande a été faite auprès de la Mairie pour essayer des cornes de brumes à gaz (a priori plus sonores)

L'équipe enseignante demande aussi la mise en place de film miroir sur les vitres des classes.

4 Projets d'année et dates à retenir

L'équipe enseignante remercie les parents pour le financement des sorties et des divers projets permettant ainsi une plus grande ouverture culturelle pour les enfants (chèques de coopérative, ventes de fleurs, ventes de chocolats, photographe...).

Toutes les classes de la grande section au CM2 se rendront cette année au Bassin d'Apprentissage Fixe (B.A.F.) de Neuville-aux-Bois pour un cycle piscine, de 10 à 14 séances selon les classes, le lundi matin (cela a déjà commencé pour les classes de Mmes Zamora et Blondeau).

Sorties déjà réalisées :

- 15/10/19 : Visite des jardins du cœur de Saint-Jean-de Braye pour les PS/MS et GS/CP afin de concrétiser leur projet « jardin ».
- 17/10/19 : Représentation théâtrale « Ah ! Ernesto » pour les GS/CP et les CE1/CE2 (de Mme Zamora) au théâtre de La Tête Noire à Saran.
- 18/11/19 : Vente de gâteaux, plats salés, confiseries et costumes sur le thème d'Halloween.

Sorties , projets à venir :

- 06/12/19 : Vente de gâteaux à la sortie de l'école au profit de la classe découverte.

- 12/12/19 : Spectacle de fin d'année à la salle des fêtes donné par la compagnie « Billenbois » pour toute l'école. Une subvention à la commission kermesse a été demandé pour l'intégralité ou en partie du spectacle.
- 13/12/19 : Vente de jeux et jouets à la sortie de l'école au profit de la classe découverte.
- 16/12/19 : Goûter de Noël en maternelle pour les classes de PS/MS et GS/CP. Un affichage en maternelle sera mis place à côté de la classe de Cécile et Mylène pour que les parents volontaires s'inscrivent pour la confection de gâteaux et/ou l'achat de gobelets et boissons.
- 20/12/19 : La Mairie offre le chocolat chaud à l'ensemble des enfants de l'école.
- 23/01/20 : Spectacle des Jeunesses Musicales Françaises (J.M.F.) à La Passerelle de Fleury-les-Aubrais « Métamorphose » pour la classe de CE2/CM1.
- 31/01/201 : La BPDJ (Brigade de Prévention de la Délinquance Juvénile) viendra dans les classes de CE2/CM1 et CM1/CM2 de 9h15 à 10h15 pour parler de la loi et faire de la prévention sur le mauvais usage d'internet.
- 06/02/20 : Spectacle des Jeunesses Musicales Françaises (J.M.F.) à La Passerelle de Fleury-les-Aubrais « Olé Drom » pour les classes CE1/CE2 et CE2/CM1. Spectacle sur la musique gitane donnant ainsi une ouverture sur la culture musicale des Gens du Voyage.
- 07/02/20 : Représentation théâtrale « Avril » pour la classe de CE2/CM1 et la classe de CM1/CM2 au théâtre de La Tête Noire à Saran.
- 08/02/20 : Samedi soir, une soirée fluo est en projet avec un repas et deux concerts au profit de la classe découverte.
- 09/02/20 : Un professeur de danse propose de la dance party pour la classe découverte.
- 07/04/20 : Spectacle des Jeunesses Musicales Françaises (J.M.F.) à La Passerelle de Fleury-les-Aubrais « Canto in Fabula » pour la classe de GS/CP à 9h15 (départ école 8h25).
- 10/04/20 : Carnaval. Déguisement libre cette année. Les parents seront conviés à apporter des gâteaux à la demande des professeurs afin de finir le carnaval de façon gourmande. Une demande est également faite à la Mairie afin qu'elle fournisse, si elle le souhaite, les boissons pour le goûter.

5 Classe découverte neige pour la classe de CM1-CM2 de Madame Blondeau

La classe de CM1/CM2 sera en classe découverte du dimanche 8 mars (le soir) au dimanche 15 mars (le matin) à Méaudre dans les Alpes.

Le thème est « Ski de Fond, Biathlon, Chien de traîneaux ».

Il y aura une séance de ski de fond, une séance de tir au laser, une séance réunissant les deux activités ainsi que deux séances avec les chiens de traîneaux.

Durant le séjour, une sortie à Grenoble est prévue pour y voir le musée de la Résistance (CM2) et le musée de l'Alpe (CM1) ainsi que différentes activités de découverte du milieu montagnard à Méaudre (quelques exemples : orientation, lecture de paysage, traces et indices lors d'une randonnée, découverte du village, de l'habitat, confection d'un fromage...).

Christine Lavall (qui a travaillé en tant qu'ATSEM de nombreuses années à Rebréchien) accompagnera la classe.

Le budget initial du séjour est de 545€ par élève . Une aide départementale de 52€ par enfant a été validée pour l'école, ce qui porte le coût à 493 €. Une aide municipale globale de 1500 € a été également apportée ainsi qu'une aide de 500€ de la coopérative de classe.

Pour baisser le prix du séjour à, 300 euros voire moins, diverses opérations seront effectuées : repas, deux concerts, dance party, ventes de gâteaux, costumes Halloween avec confiseries et plats sucrés et salés (cette vente a rapporté 346€), vente de jeux-jouets pour la vente de Noël, ...

6 Question des parents

1. Pour les maternelles, les parents se demandent si une autre sortie sera proposée en remplacement du spectacle "Alice au pays des merveilles "qui a dû être annulé ?

Oui, les élèves retourneront aux Jardins du cœur. Cela permettra ainsi de voir l'évolution des jardins durant l'année.

2. Pourquoi l'école n'a-t-elle pas de nom ?

La commission école avait évoqué la recherche de noms il y a quelques années mais le projet n'a pas abouti . C'est à réfléchir en concertation avec l'école (enseignants et élèves), la municipalité et les habitants de la commune.

3. Une demande de service civique a-t-elle été faite par l'école cette année ?

Une demande de service civique a été faite avant même la rentrée mais personne ne s'est manifesté.

4. Pourquoi est-il demandé aux parents deux règlements différents en début d'année, d'abord pour la coopérative scolaire et ensuite pour le projet des sorties théâtre ? Ne peut-on pas demander qu'un seul montant global plutôt que 2, coup sur coup, sachant que le tout revient à la coopérative scolaire ?

C'est pour une question d'équité car certaines classes ne vont pas aux spectacles JMF ni au Théâtre. Il est à noter que la coop générale finance la grande sortie de fin d'année pour toutes les classes ainsi que des plus petits projets internes à chaque classe (achats de petit matériel d'art, de jeux, etc ...)

5. La vitesse des véhicules sur la départementale est très importante, surtout qu'un certain nombre grillent le feu rouge. Est-il prévu une amélioration / sécurisation de cet axe ?

Une commission Travaux / Cadre de vie se réunira fin novembre pour réfléchir à des infrastructures ou équipements destinés à faire baisser la vitesse des véhicules.

La Mairie rappelle que le parking de l'école ne se situe pas devant la mairie Route de Neuville mais bien entre le gymnase et l'école rue Marguerite de Guitaut. **Le parking devant la mairie est pour les personnes se rendant exclusivement à la mairie.**

Elle en appelle au civisme de chacun.

6. L'école n'a pas de nom.

Ce serait un beau projet d'associer les enfants pour trouver un nom à notre école et ce serait l'occasion de faire de la "publicité" par le biais de communication sur le site de la mairie pour promouvoir notre école.

Cf. réponse de la question 2.

7. Serait-il possible d'avoir l'ATSEM dans la classe de GS/CP toute la journée ? Cette année, il y a plus de grandes sections que l'année dernière et c'est la classe la plus chargée de l'école. Il y a 3 ans, il y avait GS/CE1 avec Christine à temps plein alors qu'il n'y avait que 22 élèves.

La Mairie a une position qui reste inchangée pour des raisons budgétaires. La question sera votée lors d'une prochaine session du Conseil Municipal au début d'année 2020 en prévision du budget 2020.

8. Suite à une discussion avec d'autres parents, nous souhaiterions poser une question pour la Mairie à propos de la subvention allouée pour les projets de l'école.

Actuellement cette subvention est de 2500euros qui sont répartis ainsi 1500 euros pour la classe de découverte et 1000 euros pour les autres classes.

Cette subvention n'a pas augmenté depuis 2011 hors les coûts des voyagistes et des entrées des spectacles augmentent chaque année.

Les 1000 euros sont repartis sur 4 classes soit 250 euros ce qui paye juste un trajet sur Orléans en car. Les enseignants doivent donc demander une participation des parents pour réaliser les sorties.

Si cette subvention augmenterait il serait possible de faire plus de sorties culturelles.

Les 1500 euros sont pour la classe de découverte et représente 79 euros par élève. Le prix du voyage s'élève à 493 euros avec la déduction du conseil départemental.

Les parents versent 300 euros et ils doivent ensuite multiplier les actions pour que les enfants puissent partir. Ceci représente un gros investissement pour l'enseignante et pour les parents pour l'organisation de ces actions. Il est important que la Mairie montre son soutien à ces projets.

Il est aussi important que les élèves réalisent ce projet car la classe de découverte permet de développer :

- Leur épanouissement personnel (affectif et psychologique)
- La vie en collectivité : renforce les liens avec l'enseignant et les autres élèves
- Développe leur autonomie
- La découverte d'un milieu montagnard

• Ce projet permet d'accéder à des activités enrichissantes et nouvelles pour les élèves (chien de traineau, biathlon) sans quoi les enfants ne pourraient les réaliser.

C'est dans cette idée que nous souhaiterions obtenir une augmentation de cette subvention.

Merci pour votre attention.

Cordialement.

L'équipe enseignante informe que la Mairie donne déjà beaucoup pour l'école.

Soit : 2000€ pour la coop par an + 2500€ de subvention exceptionnelle pour les projets. Cette somme est actuellement répartie ainsi : 1000€ pour la subvention projet théâtre/concert (pour 3 classes) et 1500€ pour la classe de découverte CM1-CM2.

À cela s'ajoute un budget école se détaillant de la façon suivante :

- 39€ par enfant réparti par classe (pour le matériel quotidien, papeterie, fichiers, livres, crayons, ...) soit 39€x110 élèves= 4290€.

- 2600€ de fonctionnement (1000€ de papier, 300€ de bibliothèque pour renouvellement de livres, 500€ de pédagogie (100€ par classe) pour achats de livres, méthodes, supports d'enseignements, 300€ pour matériel de sport en maternelle et 300€ pour matériel de sport en élémentaire, ...)

=> TOTAL : 11390€

À ce montant final s'ajoute les investissements exceptionnels : (vidéoprojecteurs + ordinateurs dans la classe de Mme Blondeau et dans la classe de Mr Martin, et celui de la direction récemment ; banquettes ; série de livres de lecture ; vélos pour la maternelle ; abonnement de 60€ par classe à des mensuels ; ...), ainsi que la réfection des locaux (la classe de Mme Zamora a coûté entre 1500 et 2000€).

La Mairie décide cependant de faire une subvention supplémentaire de 500€ destinée aux transports des élèves pour faire des sorties sur Orléans.

La Mairie suggère également que les Parents concernés par la classe découverte communiquent plus quand des actions sont mises en œuvre pour faire baisser le prix du séjour : en plus de vendre le soir à la sortie de l'école des gâteaux et autres choses, la Mairie propose que les parents s'associent à la Municipalité lors des actions culturelles de la commune (ventes de gâteaux lors de concerts, ...), touchant ainsi un plus grand nombre de personnes. Elle propose aussi aux Parents de mettre les dates de leurs actions sur le site internet de la commune et de leur mettre à disposition des locaux municipaux.

9. Bonjour, la classe de GS/CP compte beaucoup d'élèves et il me semblerait judicieux d'avoir une ATSEM à plein temps. Pour l'apprentissage et le confort des élèves et de l'instituteur, peut-on avoir une ATSEM A TEMPS PLEIN ?

Cf. réponse de la question 7.

10. Compte tenu du nombre d'élèves dans la classe de CP/GS, il serait souhaitable que l'ATSEM soit présent à temps plein.

Cf. réponse de la question 7.

7 Remerciements

- L'équipe enseignante remercie la Mairie et la commission kermesse pour leurs subventions respectives qui lui permettent chaque année de mener à bien les différents projets pédagogiques mis en place par l'école.

8 Rappel

A titre indicatif :

Les vacances de Toussaint : du vendredi 18 octobre 2019 (après la classe) au dimanche 3 novembre 2019 (inclus).

Les vacances de Noël : du vendredi 20 décembre 2019 (après la classe) au dimanche 5 janvier 2020 (inclus).

Les vacances d'Hiver :du vendredi 14 février 2020 (après la classe)au dimanche 1^{er} mars 2020 (inclus).

Les vacances de Printemps :du vendredi 10 avril 2020 (après la classe)au lundi 26 avril 2020 (inclus).

Pont de l'Ascension : Du jeudi 21 mai 2020 au dimanche 24 mai 2020. Il n'y aura pas classe le vendredi 22 mai 2020.

Fin de l'année scolaire : le vendredi 3 juillet 2020 après la classe.

9 DDEN

Les Délégués Départementaux de l'Éducation Nationale se renouvellent et recrutent de nouvelles personnes intéressées par ce rôle bénévole auprès des écoles. Ils veillent aux bonnes conditions de vies de l'école, de l'enfant à l'école et autour de l'école. C'est aussi un acte citoyen bénévole au service de l'école publique et de ses acteurs. Ils sont garants des valeurs républicaines. Si vous êtes intéressé(e)s, contactez l'Inspection Académique.